

Direction Opérationnelle des Télécommunications
de Mostaganem.

Réf: AT/DOT27/SDT/DPS/ 1501/2022.

Mostaganem le : 28/06/2022.

A:

Monsieur le Gérant de l'entreprise
ARABE SOFIANE
Cité DJEBLI MOHAMED N°30/244
Mostaganem.

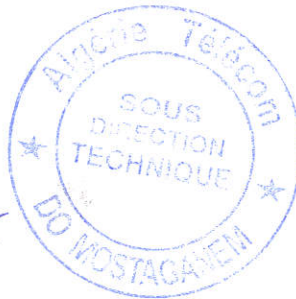
Objet: Mise en demeure.

J'ai le regret de vous signaler les absences fréquentes de votre entreprise et une lenteur importante dans la prise en charge des dossiers d'installation des nouveaux clients. En effet, le délai de remise de certains dossiers installés atteint parfois plus de 07 jours. Ce qui a affecté sensiblement l'image de marque de l'entreprise Algérie Télécoms vis-à-vis de sa clientèle en provoquant son mécontentement.

A cet effet, vous êtes mis en demeure, pour prendre les mesures nécessaires en vue de palier à ces insuffisances. Faute de quoi, les mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.

Veillez agréer Monsieur, mes salutations distinguées...

مؤسسة عربت سفيان
تونس
بغية: الظقة، الكيف، التبريد، الكهرباء، الإعلام الأني
ص.ب: 27/00-3954723A15



Directeur Opérationnel des
Télécommunications
De Mostaganem
Signé: MAIZI Foued

Ann: 30/06/22